

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

N° DBC 20210907-13

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021 à 13H**Date de la convocation :** 1^{er} septembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 7 septembre 2021 à 13h, Salle de L'Avant-Garde – 63120 VOLLORE MONTAGNE, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Didier ROMEUF, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Georges LOPEZ, Philippe CAYRE, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Patrick SAUZEDDE, Jean-François DELAIRE, Hélène BOUDON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Thomas BARNERIAS, Martine MUNOZ, Didier CORNET, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Jany BROUSSE.

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DÉCLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU
MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE DE TRAVAUX POUR LA
RÉHABILITATION DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président ;

Vu le relevé de décisions du Bureau Communautaire du 21 novembre 2019 approuvant le projet de réhabilitation de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle ;

Vu l'acte d'engagement en date du 13 mars 2020, de la SCP Arcature, mandataire du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire :

Le projet de requalification de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle répond au besoin de réhabiliter et de mettre aux normes ce site d'intérêt général, dans l'objectif d'adapter les équipements publics aux enjeux actuels de développement durable et d'économie circulaire, tout en répondant au plus près aux besoins des usagers.

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

...

Total votants :

23

Les travaux comprennent la réalisation d'une plateforme de treize quais destinés à recevoir différents types de déchets, la création d'une plateforme de broyage, l'aménagement d'espaces dédiés à la réception des déchets dangereux, et la création d'un bâtiment dédié à l'accueil des usagers, et au bureau et vestiaire des agents de déchèterie. Ils s'articulent en deux phases : l'aménagement de la plateforme (extension de la déchèterie existante avec la création de nouveaux quais, et rénovation des quais existants) et la construction du bâtiment.

Concernant les volets techniques et financiers, la consultation des entreprises relative aux travaux d'aménagement de la plateforme, lancée sous forme de marché à procédure adaptée en parallèle de la demande de permis de construire, a conduit aux résultats suivants :

- Lot 1 – Terrassements – Voirie – Réseaux Divers
3 candidats ont déposé une offre, dont 1 avec une variante, soient 4 offres
Le montant des offres est + 8 à + 22 % par rapport à l'estimation des travaux.
Ceci s'explique à la fois par l'augmentation du coût des matériaux (métaux notamment), mais aussi par des erreurs dans le quantitatif estimatif.
- Lot 2 – Maçonnerie
2 candidats ont déposé une offre, soient 2 offres
Le montant des offres correspond à l'estimation des travaux.
- Lot 3 – Serrurerie et mobilier
1 candidat a déposé une offre avec une variante, soient 2 offres
Le montant de l'offre de base est de + 66 % par rapport à l'estimation des travaux.
Ceci s'explique par l'insuffisance de concurrence sur ce lot.

Il est possible de relancer la consultation en modifiant techniquement le lot terrassements, voirie, réseaux divers (utilisation de matériaux différents pour certains travaux, correction des erreurs), et en regroupant les lots 1 et 3 en un lot unique afin d'obtenir plus de concurrence concernant le lot serrurerie et mobilier.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Déclare** sans suite le marché à procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation de la déchèterie de Saint Rémy sur Durolle, pour le motif d'intérêt général suivant : « juridique, technique et financier » ;
- **Autorise** le Président à modifier techniquement le dossier de consultation et relancer en vue de l'attribution du marché de travaux ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 23	Membres présents : 23	Membres représentés :	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

